



# INTERCEPTION

## DES VÉHICULES

Le 30 JUIN 2020

**Une note DSPAP datant de 5 ans empêche les policiers parisiens d'accomplir une mission :**



**L'INTERPELLATION D'UN CONDUCTEUR REFUSANT DE S'ARRÊTER.**

**Quel que soit le type du véhicule utilisé, y compris lors d'un rodéo moto, lorsque le conducteur refuse de s'arrêter, il n'est PAS POSSIBLE d'en connaître le motif sans avoir procédé à son interpellation!**



L'INVITE DE 7H50  
du 30/06/2020



**Il est temps de redonner aux policiers de l'agglomération parisienne les moyens d'accomplir leur mission.**

**Alliance Police Nationale IDF demande une réécriture de la note DSPAP du 06 MARS 2015.**



La section Nationale

# IDF